



Formation Initiale Sauveteurs Secouriste du Travail

Objectifs de la formation

- Intervenir efficacement sur des victimes d'accidents et de malaises en mettant en œuvre l'organisation et les moyens de secours prévus dans l'établissement ainsi que d'éventuels protocoles spécifiques établis par le médecin du travail
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise en jouant son rôle d'auxiliaire de prévention capable de repérer des situations dangereuses et d'en informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire
- Toute personne de l'entreprise

Organisation

- Nous privilégions la formation directement dans votre établissement pour l'adapter à vos besoins.
- En salle dédiée, en cas de formation inter-entreprise.

Moyens pédagogiques

- Vidéoprojecteur / écran.
- Casque virtuel.
- Films, photos, Diaporama.
- Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins de réanimation adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, plan d'intervention, veste d'entraînement à la technique de Heimlich, maquette LVA.
- Mises en situation.
- Echange et partage entre stagiaire et animateur.
- Evaluation.
- Démonstrations et participation des stagiaires.
- Etudes de cas.
- Mises en situation adaptées aux risques de l'entreprise.

Contenu

- Les limites d'intervention du SST et ses responsabilités
- Accident du travail et Maladie professionnelle
- Définition, mécanisme d'apparition du dommage, importance des AT/MP
- Les acteurs de la prévention internes et externes
- Le rôle et la place du SST
- Auxiliaire de prévention
- Repérer des situations dangereuses
- Proposer des mesures de prévention
- Informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise
- Protéger pour éviter le sur accident
- Protection des populations en cas d'alerte
- Les dangers persistants

Evaluation

- Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation.
- Le formateur évalue le positionnement des stagiaires en amont pour adapter le déroulement de formation.
- Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

Attribution

- Une attestation de formation individuelle pour chaque stagiaire à l'issue de la formation.
- Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra sa carte de SST
- Une clé USB sera remise à chaque stagiaire

Durée

- Initiale 2 jours (14h)
- MAC 1 jour (7h)

Accessibilité

- Les conditions d'accès des personnes en situation de handicap doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente (Art. R111-19-2 du Code de la construction). Nous nous soucions de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Afin de préparer au mieux notre intervention, nous vous remercions de nous faire part, en amont de la formation, de toutes informations nécessitant une adaptation de notre part.
- Interlocuteur handicap : Patrice Varinier contact : vfp.varinier.patrice@gmail.com
- N'hésitez pas à vous orienter vers nos partenaires ressources handicap :
 - o AGEFIPH: <https://www.agefiph.fr/>
 - o Contact RHF : rhf-ara@agefiph.asso.fr
- En ce qui nous concerne, nos formations étant dispensées essentiellement en intra, nous veillons à vérifier que les locaux des entreprises où nous intervenons soient aux normes.

Conditions d'accès

- Après contact, l'analyse des besoins est faite avec le donneur d'ordre dans le cas échéant.
- Un devis est établi. Si acceptation du devis, une convention ou un contrat de formation est rédigé.
 - A ce moment-là un délai d'une semaine est nécessaire avant le démarrage de la formation. Une convention est alors envoyée.



Tarif

- Prestations de formation : 200 € HT/ stagiaire. (Le prix peut varier en fonction du nombre de stagiaires et du lieu de la formation)
- Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante si le statut de l'organisme le prévoit

Indicateurs de résultats

- Taux de réussite : 100%
- Taux de satisfaction : 90%
- Taux d'abandon : 0%